

# Supplément au certificat Europass<sup>(\*)</sup>



Belgique



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES



## 1. Intitulé du certificat<sup>1</sup>

**Maçon / Maçonne**

## 2. Traduction de l'intitulé du certificat<sup>2</sup>

**de metselaar (NL)**  
**der Maurer / die Maurerin (DE)**  
**the bricklayer (EN)**

## 3. Eléments de compétences acquis

Le certificat de qualification atteste de la maîtrise des acquis d'apprentissage listés ci-dessous :

- ◆ d'installer le chantier/désinstaller le chantier ;
- ◆ d'implanter le bâtiment ;
- ◆ de réaliser le terrassement et les fondation ;
- ◆ de poser des systèmes d'égouttage et de drainage périphérique ;
- ◆ d'exécuter la maçonnerie (y compris jointoyer) ;
- ◆ d'intégrer des éléments dans la maçonnerie ;
- ◆ de placer l'isolation thermique ;
- ◆ d'étanchéifier des parois à l'humidité et à l'air;
- ◆ de bétonner, de coffrer et de ferrailler des éléments simples (dalles, poutres, colonnes).

## 4. Secteurs d'activité et/ou types d'emplois accessibles par le détenteur du certificat

Le détenteur du certificat de maçon/maçonne est apte à exercer très généralement le métier sur des chantiers publics (bâtiments et travaux publics) de constructions neuves ou de rénovation et, sur des chantiers privés de constructions neuves ou de rénovation.

<sup>1</sup> dans la langue d'origine

<sup>2</sup> Le cas échéant. Cette traduction est dépourvue de toute valeur légale

5. Base officielle du certificat		
<b>Nom et statut de l'organisme certificateur</b> (nom) (adresse) B- CP – COMMUNE Tél. Site WEB :  Etablissement organisé/reconnu et subventionné par la Communauté française de Belgique		<b>Nom et statut de l'autorité de tutelle responsable de l'organisme certificateur</b> Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique) Boulevard Léopold II, 44 B – 1080 BRUXELLES Belgique <a href="http://www.federation-wallonie-bruxelles.be/">http://www.federation-wallonie-bruxelles.be/</a> <a href="http://www.enseignement.be/">http://www.enseignement.be/</a>
<b>Niveau dans le cadre des certifications de la communauté française de Belgique</b> : niveau 3		<b>Système de notation / conditions d'octroi</b> Le certificat de qualification est délivré aux étudiants qui maîtrisent les acquis d'apprentissage fixés par les unités d'acquis d'apprentissage du dossier pédagogique de la section « Maçon/Maçonnerie » de l'enseignement de promotion sociale.  Les critères et indicateurs d'évaluation sont définis dans le dossier pédagogique de la section « Maçon/Maçonnerie » de l'enseignement de promotion sociale.  Le dossier pédagogique répond aux profils de formation, d'évaluation et d'équipements du Service francophone des métiers et des qualifications (SFMQ) - <a href="http://www.sfmq.cfwb.be">www.sfmq.cfwb.be</a> (Menuisier d'intérieur).
<b>Accès au niveau suivant d'éducation/de formation</b> Néant		<b>Accords internationaux</b> Néant
<b>Bases légales du certificat</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Décret du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale (articles 30 et 30 ter).</li> <li>Accord de coopération du 29 octobre 2015 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française concernant le Service francophone des Métiers et des Qualifications (en abrégé SFMQ).</li> <li>Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 2 septembre 2015 portant règlement général des études de l'enseignement secondaire de promotion sociale.</li> <li>Circulaire 5644 : Sanction des études dans l'enseignement secondaire de promotion sociale et dans l'enseignement supérieur de promotion sociale.</li> </ul>		
<b>6. Modes d'accès à la certification officiellement reconnus</b>		
Description de l'enseignement suivi	Part du volume total de l'enseignement	Durée (heures/semaines/mois/années)
École : enseignement secondaire de promotion sociale	0 – 74 %	1002 périodes (1 période = 50 minutes)
Apprentissage en contexte professionnel	10 à 26 %	160 périodes
Apprentissage non formel validé	0 à 90 %	
<b>Durée totale de l'enseignement</b>		Durée variable : enseignement modulaire (article 14 du Décret du 16 avril 1991)
<b>Niveau d'entrée requis</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Etre titulaire du Certificat d'études de base ou réussite d'un test vérifiant les compétences de base (celles du CEB) en français et en mathématiques ;</li> <li>Les conditions d'admission dans l'enseignement de promotion sociale sont précisées dans les articles 33, 34 et 35 du Décret du 16 avril 1991</li> </ul>		
<b>Information complémentaire</b> <a href="http://europass.cedefop.europa.eu">http://europass.cedefop.europa.eu</a>		
<b>Tout renseignement sur le système d'enseignement de promotion sociale :</b> <a href="http://www.enseignement.be/index.php?page=27151">http://www.enseignement.be/index.php?page=27151</a>		

# Profil d'équipement

Dépôt à la ChaEF du 15/05/2014

--

Remarque : L'ensemble de l'équipement repris ci-dessous est mis à disposition des apprenants au sein de l'établissement d'enseignement ou de formation de l'*O.E.F.* et/ou dans tout autre lieu d'apprentissage (extra-muros) équipé en conséquence.

En outre, tant les infrastructures que le matériel devront répondre aux normes de sécurité en vigueur.

## EQUIPEMENT DE BASE

Voir annexe 1.

**ANNEXE 1 du maçon/maçonne**

	<b>U.A.A. 1</b>	<b>U.A.A. 2</b>	<b>U.A.A. 3</b>	<b>U.A.A. 4</b>	<b>U.A.A. 5</b>	<b>U.A.A. 6</b>	<b>U.A.A. 7</b>
<b>Titres des U.A.A. ➔</b>	Poser des systèmes d'égouttage et de drainage périphérique.	(Dé)Coffer, ferrailier et bétonner des éléments simples (dalles, poutres, colonnes).	Placer l'isolation thermique sur un mur existant.	Exécuter des maçonnées collées.	Implanter un ouvrage - Réaliser la fondation - Exécuter des maçonnées enterrées.	Exécuter des maçonnées en blocs - Poser des éléments de plancher sur une maçonnerie.	Exécuter des maçonnées de parement au mortier.
<b>Matériel d'application et d'égalisation :</b>	X	X	X	X	X	X	X
Truelles							
Langue de chat							
Fers à joints							
Taloché							
Plâtre, ...							
<b>Outils de frappe :</b>	X	X	X	X	X	X	X
Masse							
Massette							
Marteaux (de charpentier, en caoutchouc, à décaper, ...), ...							
<b>Instruments de mesure, de traçage et de contrôle :</b>	X	X	X	X	X	X	X
Crayon plat							
Double mètre							
Décamètre							
Instrument de report de niveau (à bulle, à eau, automatique, ...)							
Equerres							
Fausse équerre							
Ficelles avec broches							
Blochets de ficelle (plats, ...)							
Compas avec vis							
Cordeau (traceur)							
Fil à plomb, ...							
<b>Instruments de coupe :</b>	X	X	X	X	X	X	X
Burins (plat, en pointe, ...)							
Couteaux, cutters							
Ciseau à briques							
Scies à matériaux (manuelle, circulaire, ...)							
Cisaille manuelle							
Disqueuse, ...							
<b>Autres :</b>	X	X	X	X	X	X	X
Moyen de transport manuel (brouette, diable, transpalette, ...)							
Pied-de-biche							
Coffre à outils (contenant)							
Pointes à béton							
Brosses de rue							
Brosse à main							
Seaux							
Serre-joints							
Chevillettes							

Tenailles, ...							
Rallonge électrique							
Profils							
Cuvelle de maçon							
Pelle							
Etançons							
Chalumeau ou décapeur thermique							
Plaque de ferrailage							
Instruments de terrassement manuel (bêche, pioche,...)							
Matériel pour collage adapté aux produits utilisés							
...							
<b>Matériel collectif :</b>	X	X	X	X	X	X	X
Bétonnière							
Petit malaxeur électrique							
Foreuse à percussion							
Griffe de ferrailleur							
Tréteaux, ...							
<b>Matériel de sécurité :</b>							
EPI (casque, lunettes de protection, gants, chaussures de sécurité,...)	X	X	X	X	X	X	X
EPC (garde-corps, filets, passerelles,...)	X	X	X	X	X	X	X